

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2004

Le commandant ouvre l'assemblée à 1830 souhaite la bienvenue à tous les membres. L'ordre du jour est le suivant :

1. *Contrôle des présences*
2. *Lecture du PV de l'AG 2003*
3. *Rapport du Commandant*
4. *Admissions / démissions*
5. *Nomination cdt pour saison 2005*
6. *Lecture des comptes*
7. *Approbation des comptes*
8. *Divers*

Le commandant fait passer une liste de présence et constate que 21 membres sont présents. Se sont excusés : Solioz Nicolas, Solioz Jean (travail), Théodoloz Patrick, Coppey Léo (Vendanges), Ballestraz David (souper), Ballestraz Grégory (privé), Nanchen Steve (chasse), Zufferey Guy Robert (privé), Veuthey Eric (privé), Ballestraz Alain (S militaire), Bruttin José (vacances)

Absents sans nouvelles : Gillioz Philippe, Neuhrohr Régis, Rouiller Ralf

Lecture du PV de l'AG 2003

Le secrétaire Alain lit le PV de l'assemblée générale de 2003 Ce dernier ne fait l'objet d'aucun commentaire et est accepté par acclamation.

Rapport du Commandant

Dans son rapport, le commandant se plaît à constater que la milice commence fête cette année ses 5 ans d'existence ! Cette longévité entre guillemets la société la doit surtout à ses membres qui ont fait preuve de sérieux et de rigueur, deux qualificatifs qui ont fait que nous soyons pris au sérieux. Pour cette année pas de nouveaux membre défilant mais avec 28 adultes et 5 enfants, le cortège à fier allure !

L'action membre passif a continué cette année, le cdt constate que nous sommes actuellement à 15 membres passifs qui rapportent annuellement la somme de fr. 460.--. Possibilité de faire beaucoup mieux. (Minimum un membre passif par membre actif rapporteraient la somme de fr. 700.—environ par année))

L'année passée, je constaté qu'il y avait un léger laisser-aller dans la discipline lors du défilé

- Il entend siffler dans les rangs lors de la procession !
- Une tenue au repos déplorable et nonchalante !

C'est avec un grand plaisir qu'il constate qu'il y a eu un revirement spectaculaire et souhaite qu'on continue dans ce sens.

Souhaite, dès qu'on a assez d'argent en caisse acheter 3 tambours d'occasion. (Voir si possibilité de sponsoring, de parrainage etc..)

A appris que le président de la sté de tir de Grône M. Yvan Bruttin avait demandé à la commune d'annuler le bail qui le liait pour le Stand de tir. Le cdt a déjà pris des contacts non officiels avec la commune. Il serait intéressant que nous puissions en disposer pour notre Société comme local de réunion et comme dépôt d'habits. Avec votre accord des contacts officiels seront pris par le cdt.

Le Commandant tient à remercier chaleureusement les personnes suivantes :

- Les autorités communales pour leur soutien inconditionnel
- Les Tambourins pour les heures de répétition effectuées et pour leur superbe prestation
- M. Le Rvd curé pour son soutien à la milice.

- Mathias et Samuel et Nicolas pour la parfaite organisation de ces 2 jours en cabane et le parc d'aventures de Vercorin.
- Tous les membres de la milice pour leur engagement, l'amitié et la confiance qu'ils lui témoignent.
- Josiane et Hilaire Solioz, pour leur présence en tant que membres passifs et pour le délicieux gâteau apporté.

Admissions / démissions

Le commandant remplaçant propose à l'assemblée de nommer par acclamation les membres passifs suivants :

1. Monsieur Rudaz Marcel
2. Mademoiselle Morand Martine
3. Madame Bruttin Graziella
4. Madame Jaccoud Anne Laure
5. Madame Karine Frey
6. Monsieur Florey Blaise

Le commandant remplaçant propose à l'assemblée de nommer par acclamation le membre actif suivant :

1. Monsieur Zufferey Jean Marc

Monsieur Zufferey est accepté par acclamation.

Le commandant procède à la lecture de la lettre de démission de Pierre Alain Jacquemet membre actif et de sa compagne comme membre passif. Il les remerciera au nom de la société pour leur engagement durant ces deux années. Une lettre leur sera écrite en guise de remerciement.

Lecture des comptes

Le commandant remplaçant procède à la lecture et aux commentaires des comptes. Ces derniers laissent apparaître un bénéfice de l'exercice se montant à **fr. 2'470,10**

Approbation des comptes

Les comptes contrôlés par Léo et Nicolas sont acceptés par l'assemblée.

Divers

- *Christophe fait part d'une remarque concernant le déplacement de la date de la sortie annuelle pourtant inscrite aux statuts. le commandant lui répond qu'il a raison et que la faute incombe au cdt qui avait un déplacement à l'étranger. Le cdt présente ses excuses.*
- *La discussion se poursuit sur l'opportunité de changer la date de la sortie. Après un échange nourri, on en reste aux statuts c'est à dire le 2^{ème} samedi d'octobre.*
- *Plusieurs membres trouvent que les gens qui n'avertissent pas qu'ils ne participeront pas à la sortie, gênent énormément les organisateurs de la ou des journées (réservation, quantité de nourriture etc.)*
- *Jo propose à l'assemblée de retenir aux absents, sans raisons, de devoir payer une amende équivalente au montant de la cotisation. Proposition refusée! Les gens doivent se responsabiliser et la société ne poursuit aucun but lucratif.*
- *Le commandant annonce que les statuts ont été revus et mis à jour suite aux décisions des AG 2001 et 2002. un exemplaire passe à table à disposition des membres.*
- *L'assemblée demande au comité d'étudier la possibilité de confectionner un objet souvenir (T-shirt, couteau etc.)*
- *Les organisateurs 2005 sont connus, il s'agit de Christian et Jacky*

La parole n'étant plus demandée, le commandant clôt la séance à 19h10 et on passe aux réjouissances.

Le cdt

Lt col Christian Jacot

Le cdt rempl

sgt Jacky Solioz